

## Internet : où en sommes-nous ?

Ça et là, les Saint-Clémentois ont vu fleurir dernièrement des panneaux "Ici, la municipalité investit pour vous... Implantation d'un NRA-MED, Internet très haut débit" ...

De quoi s'agit-il ?



Après la réunion d'information publique du 6 juin 2015, nous avons clôturé l'appel d'offre sur la montée en débit Internet, en vue de permettre à 77% de la population de passer d'un débit actuel dégradé à un flux de données très élevé d'ici à mi-2017.

### Pourquoi 77% ?

Tout simplement parce que l'organisme de régulation des télécommunications, l'ARCEP, a mis en place une réglementation très stricte qui définit quelles lignes téléphoniques peuvent ou ne peuvent pas évoluer de leur débit actuel à un très haut débit. Les critères pris en compte sont, entre autres, la perte de puissance que le signal qui transporte les données Internet subit au niveau du sous-répartiteur (SR) auquel la ligne est connectée.

Sous-répartiteur ? Il s'agit du central téléphonique auquel vous êtes connecté, il se situe aux alentours de votre logement, mais peut se trouver à plusieurs kilomètres... Généralement, il est matérialisé sous la forme d'une armoire placée dans une rue.

**Sur les 8 SR que compte Saint-Clément-de-Rivière, 5 d'entre eux sont éligibles, selon les critères de l'ARCEP, pour pouvoir évoluer vers des NRA-MED.**

Que se passera-t-il alors pour les 23% des habitants qui ne pourront pas bénéficier pour l'instant de cette évolution, malgré toute la bonne volonté de nos élus ? En fait ces 23% sont à ce jour les habitants qui ont les débits Internet les plus rapides, et qui de ce fait, ne sont pas éligibles à l'amélioration prévue par l'offre PRM d'Orange. Cette offre PRM (Point de Raccordement Mutualisé) est strictement réglementée par l'ARCEP, et ni Orange, ni la municipalité, ne pourraient y déroger même si les deux parties étaient d'accord pour le faire. Nous n'avons donc pas le choix de faire ou de ne pas faire pour ces 23% de lignes non éligibles à cette montée en débit.

Quelques rares abonnés, hélas, sont inclus dans ces 23% de lignes et ont un débit tout à fait insatisfaisant, tandis que la réglementation ne leur permettra pas demain d'obtenir un meilleur débit. Il faudra attendre pour cela le plan de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné qui devrait intervenir dans les 10 ans à venir. En attendant, le club informatique I2M sera à leur côté pour les aider à envisager des solutions palliatives, dans le cadre de leur démarche citoyenne à l'initiative de la Municipalité. Le club I2M est à pied d'œuvre depuis le mois de juillet et a d'ores et déjà contribué à améliorer la situation de dizaines de Saint-Clémentois en les accompagnant sur leur connexion Internet et l'amélioration des conditions locales (astuces au niveau des prises, câbles entre la rue et l'habitation etc.).

A ce jour donc, Saint-Clément-de-Rivière est desservie par 8 SR ... et 5 d'entre eux sont éligibles à la montée en débit. Ce sont donc 1850 lignes qui sont concernées par cette évolution. Les SR concernés sont localisés :

- Rue de la Mairie
- Avenue de Saint-Gély
- Rue du Ravin d'embarre
- Rue des Cévennes
- Rue du Patus

### ?

#### NRA-MED ?

Sous ce terme barbare qui orne les panneaux précités, se cache l'acronyme de "Nœud de Raccordement des abonnés - Montée en débit" .... Ce sont des armoires électroniques très sophistiquées - et relativement coûteuses - qui sont implantées à moins de 50 mètres des sous-répartiteurs... Le NRA reçoit une fibre optique et relaye les signaux Internet jusqu'au SR qui de son côté les transporte, par le biais de la ligne téléphonique habituelle en cuivre, jusqu'aux prises implantées dans les habitations. Ainsi, la fibre optique permet de multiplier le débit Internet jusqu'à plus de 20 fois le débit constaté aujourd'hui. Ainsi, un usager Internet qui aurait aujourd'hui du mal à envoyer un email pourrait demain se retrouver avec une capacité à recevoir la TV Haute Définition par Internet sur deux télévisions, tout en téléchargeant de gros fichiers, et en travaillant en visioconférence.

Les panneaux indiquant l'emplacement des futurs NRA-MED sont donc implantés aux environs et généralement au futur emplacement même de l'armoire qui hébergera le matériel des opérateurs internet (à part rue des Amandiers où le NRA sera implanté plus loin que le panneau). Tous auront noté que les armoires dont il s'agit sont relativement encombrantes (de 3 à 5 mètres de large sur 2 de haut), mais hélas nous n'avons pas d'autre choix que de les implanter sur ces emplacements (propriété de la commune, éloignement à moins de 50 mètres du SR, à plus de 30 mètres d'un central électrique etc...).



Un NRA-MED du type de celui qui sera implanté rue du ravin d'embarre

Les habitants de Saint-Clément-Sud, hélas, n'auront pas le bénéfice de cette montée en débit puisque les 23% de lignes non éligibles sont généralement situées au sud de la commune et reliées aux 3 SR implantés dans cette partie du village. Ceci ne sera pas négatif pour ceux qui, d'ores et déjà, sont satisfaits de leur débit Internet, mais certains d'entre vous ne sont pas dans ce cas. Quelques lignes (15 environs) sont en effet à la fois reliées à un SR non éligible, mais, étant très éloignées de ce SR, ont une dégradation de leur signal qui est très forte. Ces lignes devront être identifiées après l'évolution de 2017 afin de voir ensuite ce qui sera faisable pour les aider (satellite, etc...).

Je tiens à faire part des soucis que nous avons rencontrés afin que tous les Saint-Clémentois puissent réaliser que le fait de pouvoir faire évoluer 77% de la population vers cette nouvelle ère Internet et ce, à court terme, sera un excellent résultat. En effet, une évolution de la réglementation dans les derniers mois a fait chuter notre potentiel d'évolution de 77% à 35% en septembre dernier... Face à cette situation nous étions dans une forme d'impasse et avons dû rencontrer la direction d'Orange à plusieurs reprises afin d'envisager toutes les issues possibles. Ces échanges ont duré 4 mois, entre septembre et décembre 2015 et je dois avouer avoir parfois été dubitatif quant à l'issue... J'ai donc décidé de suspendre ma communication dans le *Clémentois* malgré mon souhait d'aller plus loin suite à la réunion publique de juin. La direction d'ORANGE a ensuite mis en oeuvre des moyens considérables afin de nous aider à sortir de cette ornière en intervenant sur les SR concernés par cette

nouvelle réglementation afin de les mettre en conformité et de nous permettre de faire face à ces nouveaux critères de "sélection". Les excellentes relations entre la Commune et ORANGE ont permis cet effort de leur part et nous ont ramenés sur le schéma d'origine, avec 77% de lignes évolutives (travaux en cours sur le SR rue de la Mairie et rue du Patus qui regroupent plus de 1000 lignes ...).

Les travaux de montée en débit démarreront en mars avec la société FMP, qui a été retenue dans le cadre de l'appel d'offre. FMP sera notre opérateur aménageur et nous serons assistés dans notre maîtrise d'ouvrage par la société PROMESSOR, qui nous a accompagnés depuis septembre 2014, sur le chemin tortueux de l'évolution de la qualité des flux Internet.

Les paires de fibres optiques partiront toutes du NRO de Saint-Gély-du-Fesc, et seront assez nombreuses pour prévoir l'évolution, dans quelques années, vers la fibre optique jusqu'aux habitations, permettant ainsi un débit "quasi illimité" à chacun d'entre nous.

Il faut noter que la solution que nous avons retenue s'appuie à la fois sur la fibre optique et sur les câbles en cuivre déjà implantés entre les SR et les habitations. Le coût par ligne est d'environ 300 € tandis que le coût constaté pour une évolution 100% fibre serait de l'ordre de 7 à 10 fois plus cher (entre 2200 et 3000€ la ligne)...

Le Département a lancé son plan de développement FTTH (Fibre optique jusqu'à l'abonné) et notre projet de montée en débit ne s'oppose absolument pas à celui-ci. La Municipalité souhaite cependant pouvoir offrir aux habitants de la commune un accès à cet avantage à très court terme (moins de 15 mois) tandis qu'il faudra certainement attendre un délai de 6 à 10 ans, voire plus, pour avoir accès à la solution FTTH. **Le Département nous a confirmé que Saint-Clément-de-Rivière était bien intégrée dans son projet d'évolution vers la fibre optique pour tous...** Les besoins financiers sont de l'ordre de 300 M€ et malgré toute la bonne volonté de nos dirigeants départementaux, le réalisme nous a encouragés à ne pas attendre pour implanter une première solution, qui nous permettra de faire le premier pas vers un débit plus que convenable, et cela, très rapidement. Le jour venu, une partie du matériel que nous aurons acquis antérieurement sera exploité dans le cadre des nouvelles implantations FTTH, nos choix ont été faits en ce sens, dans le souci d'une bonne gestion. En effet, il faut noter que la Commune ne recevra à ce stade, aucune aide, pour mener à bien le projet que la Municipalité a décidé de financer malgré les fins de non-recevoir reçues suite à nos nombreuses sollicitations.

Stephan Bayssière  
Conseiller Municipal

En charge du Numérique et de la Téléphonie Mobile